

## CORAMINE

ZI - 2 avenue Étienne Audibert - BP 90034  
60302 SENLIS CEDEX

### Rapport n° BEB2.H.6028-8

#### DÉTERMINATION DE L'INDICE D'AFFAIBLISSEMENT ACOUSTIQUE D'UNE CLOISON VITREE BORD A BORD GAMME ELANCE

7 juin 2017



Ce rapport d'essais ne vaut que pour l'objet soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Sauf autorisation préalable, le présent rapport n'est utilisable, à des fins commerciales ou publicitaires, qu'en reproduction intégrale. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et/ou corps d'épreuves et des essais. L'accréditation COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais couverts par l'accréditation. La reproduction de la marque COFRAC est interdite et la reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Le présent rapport comprend 9 pages

**Département Enveloppe Du  
Bâtiment**

**Laboratoire Acoustique CREA  
ELANCOURT**

Votre interlocuteur :

**Amandine MAILLET**

Tel : 01 30 85 21 50

Fax : 01 30 85 23 20

[a.maillet@groupe-cebtp.com](mailto:a.maillet@groupe-cebtp.com)



## SOMMAIRE

1.	IDENTIFICATION DES ECHANTILLONS	3
2.	CONTEXTE	3
3.	TEXTES DE REFERENCE	4
4.	OBJET	4
5.	MOYENS D'ESSAI	4
6.	INTERVENANTS	4
7.	DESCRIPTION DE L'ELEMENT TESTE	5
8.	RESULTATS	6
9.	PLANS ET COUPES DE L'ELEMENT TESTE	7
10.	PLANS DE LA CELLULE D'ESSAI MM&CD	8
11.	REFERENCE DE L'APPAREILLAGE	9

## 1. IDENTIFICATION DES ECHANTILLONS

### Produit

Cloison vitrée bord à bord gamme ÉLANCE

A la demande de la société : **CORAMINE**

Pour le compte de la société : **CORAMINE**

### Essais

Lieu des essais : Ginger CEBTP – Laboratoire CREA - 12 Avenue Gay Lussac - 78990 Elancourt

Date des essais : 24 mai 2017

### Corps d'épreuve

Provenance : CORAMINE

Reçu chez Ginger CEBTP le : 17 mai 2017 au laboratoire CREA - ELANCOURT

Enregistré sous le numéro : 131313 / 131314 / 131315

Réceptionné par : Ronan EPAILLARD

**Mise en œuvre** : CORAMINE

### Nature des essais

Détermination de l'indice d'affaiblissement acoustique R et des indices  $R_w$  (C ;Ctr).

### Observations

Silicone en périphérie de cloison et à la jonction des profils.

## 2. CONTEXTE

A la demande de la Société **CORAMINE** représentée par M. WATTE, le service Acoustique de GINGER CEBTP a procédé à des essais de détermination de l'indice d'affaiblissement acoustique conformément aux dispositions des normes citées au paragraphe 3.

### 3. TEXTES DE REFERENCE

- **NF EN ISO 10140-1** « Mesurage en laboratoire de l'isolation acoustique des éléments de construction – Partie 1 : Règles d'application pour produits particuliers » de novembre 2016
- **NF EN ISO 10140-2** « Mesurage en laboratoire de l'isolation acoustique des éléments de construction – Partie 2 : Mesurage de l'isolation au bruit aérien » de mars 2013
- **NF EN ISO 10140-4** « Mesurage en laboratoire de l'isolation acoustique des éléments de construction – Partie 4 : Exigences et modes opératoires de mesure », de mars 2013
- **NF EN ISO 10140-5** « Mesurage en laboratoire de l'isolation acoustique des éléments de construction – Partie 2 : Exigences relatives aux installations et appareillage d'essais » de mars 2013
- **NF EN ISO 717-1** « Évaluation de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction – Partie 1 : Isolement aux bruits aériens » de mai 2013

### 4. OBJET

Le présent rapport a pour objet la synthèse des résultats constatés lors des essais sur la base de procédures d'essais décrites dans les normes citées au paragraphe 3.

L'élément testé est monté dans l'ouverture pratiquée entre la salle d'émission et la salle de réception de la cellule d'essai **MM&CD** (voir paragraphe 11).

Le protocole de mesure retenu utilise une unique source omnidirectionnelle. Deux positions de source sont considérées au sein de la salle d'émission.

Le niveau de pression acoustique est mesuré simultanément en salle d'émission et en salle de réception au moyen de microphones fixés chacun sur un bras rotatif incliné à 30° ; la période de rotation est égale à 32 s.

### 5. MOYENS D'ESSAI

Les références des moyens d'essais et du matériel utilisé figurent aux paragraphes 10 et 11.

### 6. INTERVENANTS

#### 6.1. Personnes effectuant les essais

- Ronan EPAILLARD, CEBTP

#### 6.2. Personnes associées aux essais

- Alexandre WATTE, CORAMINE

## 7. DESCRIPTION DE L'ÉLÉMENT TESTÉ

Le tableau suivant résume l'ensemble des caractéristiques de l'élément testé.

Élément testé : Cloison vitrée bord à bord gamme ÉLANCE			
Date de l'essai	24 mai 2017	Date de réception du descriptif	2 juin 2017
<b>DESCRIPTIF TECHNIQUE</b>	Fabricant	CORAMINE	
	Type de cloison	Cloison vitrée bord à bord	
	Épaisseur de la cloison hors couvre-joint (mm)	11	
	Largeur du module (mm)	981	
	Hauteur (mm)	2494	
	Mode de fixation de l'ossature sur le cadre support (type de fixation et espacement)	Vissé	
	Vitrage face 1	55.2	
	Vitrage face 2	Sans	
	Poteaux	Sans	
	Montants	Départs mur 5-8110	
	Traverses	Sans	
	Lisses	5-8110	
	Couvre joints	Sans	
	Étanchéité	Joint pour lisse, joint corde réf. 9-892, joint de vitrage i8 réf. 9-960, colle 3M VHB réf. 9-002-000	
	Profilés complémentaires	Sans	
Parcloses	Sans		
Les schémas détaillés de la cloison figurent au paragraphe 9.			

## 8. RESULTATS

Fabricant : CORAMINE

Élément testé : Cloison vitrée bord à bord gamme ÉLANCE simple vitrage 55.2

Surface de l'élément : 10 m<sup>2</sup>

Réception : Température = 21.9 ± 0.5 °C

Hygrométrie = 61.0 ± 5 %

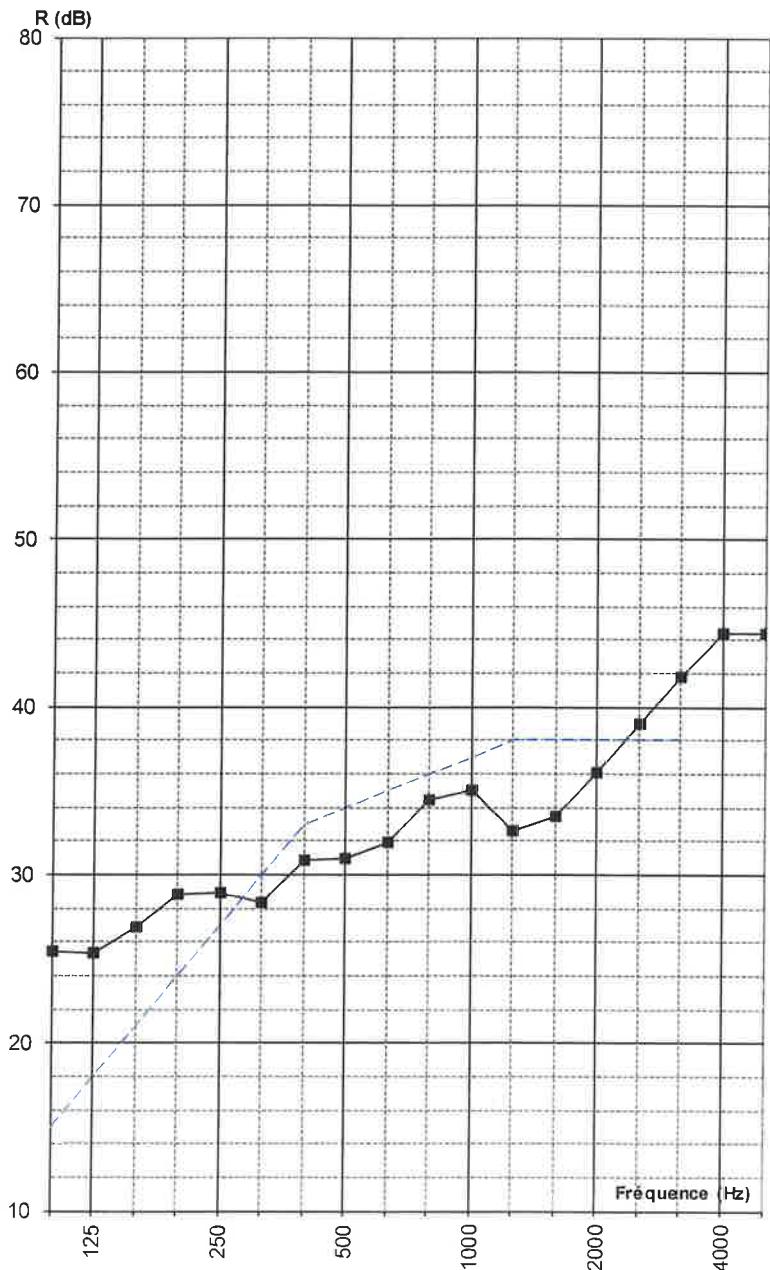
Emission : Température = 21.7 ± 0.5 °C

Hygrométrie = 61.1 ± 5 %

Pression statique = 1.0096 ± 0.0003 MPa

	Volume des salles	
Emission	61.8	m <sup>3</sup>
Réception	53.5	m <sup>3</sup>

Fréquence (Hz)	R dB	R'max dB
100	25.4	
125	25.4	
160	26.9	
200	28.8	
250	29.0	
315	28.4	
400	30.9	
500	31.0	
630	31.9	
800	34.4	
1000	35.0	
1250	32.6	
1600	33.5	
2000	36.1	
2500	39.0	
3150	41.8	
4000	44.4	
5000	44.4	



--- Courbe type de calcul du Rw

Indices suivant NF S31.051

R (rose) = 35 dB(A)

R (route) = 32 dB(A)

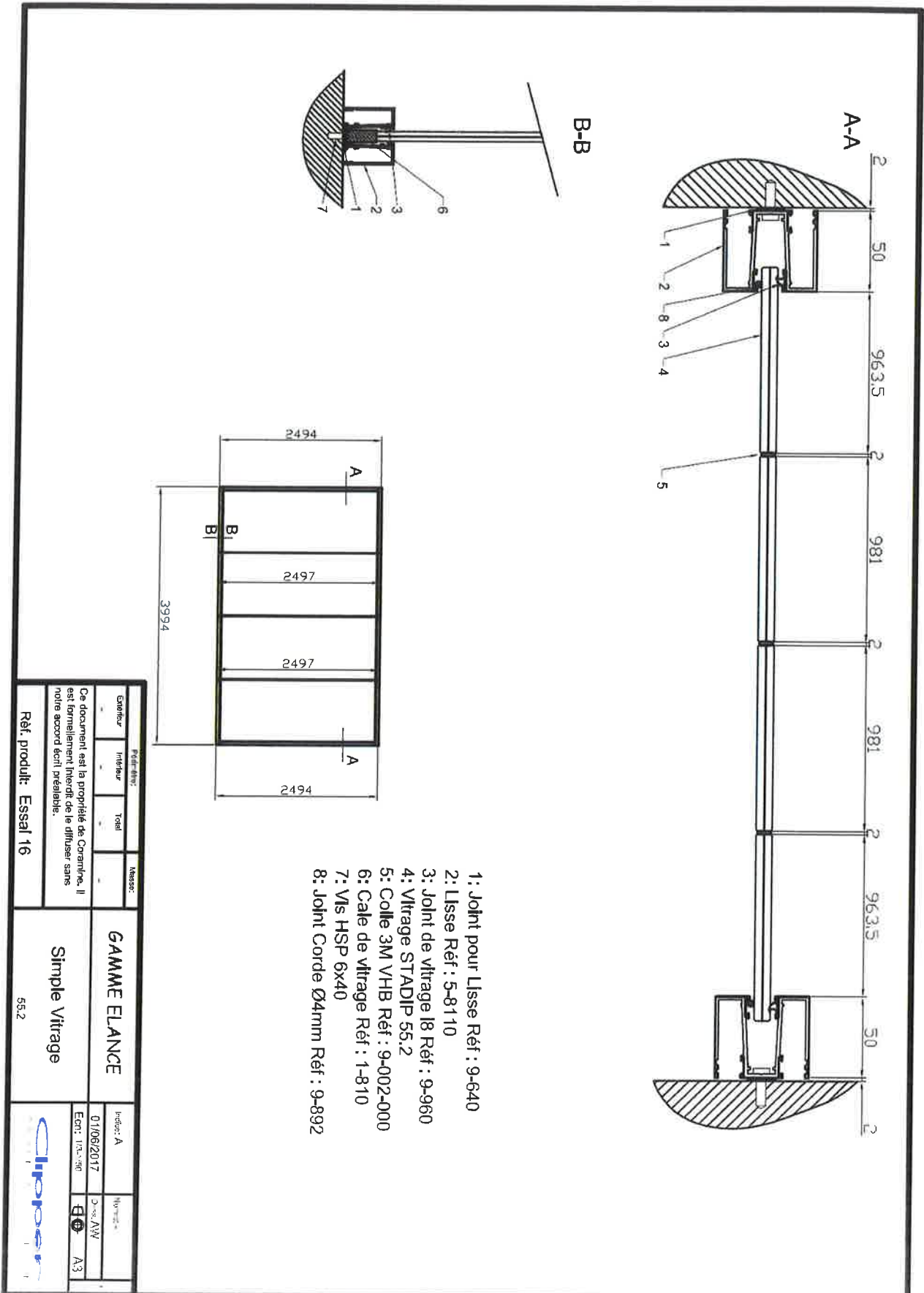
**Indice d'Affaiblissement Acoustique Pondéré**

évalué selon NF EN ISO 717-1

Rw (C ; Ctr) = 34 (0 ; -2) dB



## 9. PLANS ET COUPES DE L'ELEMENT TESTE







## 11. REFERENCE DE L'APPAREILLAGE

Cellule	Désignation	Fabricant	Type	Numéro de série
Emission	Microphone	Brüel & Kjaer	4942	2647509
	Préamplificateur associé	Brüel & Kjaer	2671	2681267
	Bras rotatif	Brüel & Kjaer	3923	2646195
	Amplificateur	Brüel & Kjaer	2716	2675491
	Source omnidirectionnelle	Brüel & Kjaer	4292	026012
Réception	Microphone	Brüel & Kjaer	4942	2647290
	Préamplificateur associé	Brüel & Kjaer	2671	2660581
	Bras rotatif	Brüel & Kjaer	3923	2646196
	Amplificateur	Brüel & Kjaer	2716	2675490
	Enceinte	Brüel & Kjaer	4255	2604547
Contrôle	Sonde thermomètre/hygromètre	TESTO	175-H2	38231395
		TESTO	175-H2	38227075
	Baromètre	TESTO	511	3910837
	Calibreur	Brüel & Kjaer	4231	2688677
Acquisition	Frontal Pulse	Brüel & Kjaer	3160-A-022	3160-100178
	Ordinateur	DELL	E5400 ou E5470	

Technicien en Acoustique

**Ronan EPAILLARD**



Vérifié et approuvé par  
Le Chef du Service Acoustique

**Amandine MAILLET**

